



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Toulouse, le 12 septembre 2013

François CHASSETUILLIER

IA-IPR de Sciences Economiques et Sociales

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de

Sciences économiques et sociales

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs

d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Référence

Objet : lettre de rentrée

Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'année scolaire 2013-2014, je suis heureux de reprendre contact avec vous. J'espère qu'après des vacances sereines et reposantes, vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie.

Je souhaite la bienvenue à tous les professeurs qui rejoignent notre académie, notamment aux professeurs stagiaires qui embrassent une nouvelle carrière professionnelle tout à la fois exigeante, passionnante et enrichissante.

Cette rentrée est marquée par la mise en place des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE), dont la mission est d'apporter aux enseignants une véritable formation. J'attache une importance toute particulière à la formation et à la professionnalisation des nouveaux collègues. Vous serez ainsi amenés à travailler par équipes avec des fonctionnaires stagiaires admis au CAPES ou à l'agrégation, avec des stagiaires admissibles au deuxième CAPES 2013 et avec des Emplois d'Avenir Professeurs engagés dans un processus de formation en alternance. Je sais pouvoir m'appuyer sur vous, sur les équipes de formateurs, expérimentées et impliquées, ainsi que sur les collègues qui ont accepté les fonctions de tuteur. La formation et le recrutement des professeurs entrent cette année dans une phase nouvelle. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez consulter sur le site académique une note à ce sujet.

Cette lettre de rentrée vient comme chaque année vous fournir informations, bilans et perspectives utiles à votre action.

1. Vie de la discipline

Dans mes fonctions d'IA-IPR, je suis accompagné d'un chargé de mission : François Vergnes, professeur au lycée Laperouse à Albi.

Pour toute demande, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

- ipr@ac-toulouse.fr
- fvergues@ac-toulouse.fr
- francois.chassetuillier@ac-toulouse.fr

Dossier suivi par
François Chassetuillier
Téléphone
05 61 17 72 14
06 84 78 82 55
Fax
05 61 17 72 11
Mél.
francois.chassetuillier@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7



▪ Visite d'inspection

Une inspection est un moment d'évaluation institutionnel mais également un temps d'échanges. L'observation d'une séance permet à l'inspection de récolter des informations sur l'appropriation par le professeur des objectifs d'apprentissage fixés par les programmes, sur la stratégie pédagogique qu'il développe et sur les modalités de sollicitation et de mise au travail des élèves. L'inspection ne se limite pas aux seules observations effectuées pendant l'heure de la visite. C'est pourquoi il est indispensable de compléter ces observations par des documents reflétant le travail réalisé par l'enseignant dans et hors de la classe.

2/4

Je vous rappelle la liste des documents à présenter en début d'inspection, lors d'une inspection individuelle :

- la notice individuelle d'inspection renseignée ;
- le cahier de textes qui peut être consulté quelle que soit sa forme. Il doit présenter le plan de cours, expliciter la ou les activités effectuées par les élèves et regrouper l'ensemble des évaluations sommatives ;
- les supports de la séance observée : documents distribués aux élèves, le manuel utilisé ou les photocopies des documents concernés ;
- 2 cahiers ou classeurs complets d'élèves de la classe observée mais également 2 cahiers ou classeurs complets d'élèves des autres niveaux de classes dans lesquelles le professeur intervient ;
- tout autre document informatif concernant l'implication du professeur dans les missions qui lui ont été confiées (investissement dans le projet d'établissement, accompagnement personnalisé, tutorat, suivi ou animation de stages de formation, préparation de concours, mise en œuvre de dispositifs particuliers...)

Une attention particulière sera portée à la prise en compte des conseils donnés lors de la précédente visite.

Dans la mesure du possible, une réunion d'équipe clôturera l'inspection individuelle. Ce sera l'occasion pour nous tous d'échanger autour de projets communs et d'interrogations liées à la pratique professionnelle.

▪ Formation continue

Pour participer à des actions de formation du PAF, il est indispensable de vous inscrire individuellement avant le **22 septembre 2013** sur le site internet de l'académie de Toulouse : <https://si2d.ac-toulouse.fr>

Le plan de formation détaillé est téléchargeable sur le site académique :

<http://web.ac-toulouse.fr/8122>

Pour vous inscrire sur GAIA, vous devez vous munir de votre identifiant et de votre mot de passe académique.

Les professeurs stagiaires peuvent également s'inscrire à ces stages dans la limite du volume horaire prévu dans le cadre de leur formation.

Les Entretiens Enseignants Entreprises (EEE) se sont déroulés à Jouy le Moutier les 27 et 28 août 2013. Certaines conférences sont consultables sur le site melchior.fr

Les Journées de l'Economie (JECO) se dérouleront à Lyon les 14,15 et 16 novembre 2013. Le nombre de places demeure limité au sein de la délégation académique, c'est pourquoi je vous suggère de vous inscrire à titre individuel sur le site des JECO.



3/4

▪ **Communication**

Toutes les informations importantes et les actions concernant la discipline, la formation continue, les activités académiques, les activités nationales se trouvent sur le site académique disciplinaire que je vous invite à consulter régulièrement.

Nous vous adressons également des informations sur votre messagerie académique ou sur la liste de diffusion académique. Ces différents outils qui sont à votre disposition revêtent un caractère fondamental dans la mesure où ils nous permettent d'échanger et de mutualiser à partir de la diffusion d'un certain nombre d'informations.

Si ce n'est déjà fait, pensez à activer votre adresse académique le plus rapidement possible : prénom.nom@ac-toulouse.fr

▪ **Ressources pédagogiques**

Suite aux aménagements apportés, les programmes de Sciences économiques et sociales du cycle terminal sont publiés au B.O. n° 21 du 23 mai 2013.

La liste des thèmes des travaux personnels encadrés (TPE) pour la classe de 1ère des séries générales est fixée pour les années 2013-2014 et 2014-2015 et est publiée dans ce même B.O.

Des fiches ressources pour chacun des thèmes ont été réactualisées et sont en ligne sur Eduscol.

2. **Baccalauréat**

▪ **Résultats 2013**

Les résultats obtenus dans l'académie de Toulouse demeurent supérieurs à la moyenne nationale. Nous nous en félicitons.

Baccalauréat série ES	2012	2013
Taux de réussite en France métropolitaine	89,1	91,5
Taux de réussite dans l'académie de Toulouse	90,5	92,7

Ce constat traduit l'implication de tous dans la mise en œuvre de nos nouveaux programmes et il nous faut poursuivre le travail engagé dans l'intérêt de nos élèves. Je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui se sont investis dans les différentes commissions d'entente et d'harmonisation, contribuant ainsi très largement au bon déroulement du baccalauréat.

▪ **Sujets d'oral 2013-2014**

L'académie de Toulouse aura en charge cette année l'élaboration des sujets d'oral du second groupe d'épreuves. A cet effet, un courrier, précisant les modalités d'organisation, vous sera adressé par mail sous couvert du chef d'établissement à la fin du premier trimestre.

3. **Discipline non linguistique (DNL)**

Des professeurs de Sciences économiques et sociales de l'académie dispensent un enseignement DNL/SES. Il est souhaitable que l'enseignement de la discipline dans une langue étrangère se développe. Pour ce faire, il est indispensable de posséder une certification complémentaire. Celle-ci nécessite un excellent niveau dans la langue concernée et une bonne maîtrise des attentes de l'enseignement dans les sections européennes ou orientales. Je vous invite à souscrire à cette démarche.

4. Technologies de l'information et de la communication (TIC)



Il est absolument nécessaire d'inclure les TIC à notre enseignement. L'appropriation de ces outils passe par des actions de formation. Ces dernières sont le plus souvent des actions d'établissement. Je vous invite vivement à vous y associer.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos fonctions, n'hésitez pas à me contacter par courrier électronique ci-dessus référencé.

Je souhaite à toutes et à tous que cette année scolaire vous apporte le plus de satisfactions possibles.

4/4

Très cordialement,

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Sciences économiques et sociales

François CHASSETUILLIER